



Communiqué de presse

Orléans, le 11 avril 2022

Un jeune apprenti d'Eure-et-Loir remporte la 1^{ère} phase qualificative du Concours Jeunes Talents Maîtres Restaurateurs

La CCI Loiret a organisé, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loiret et le Conseil régional Centre-Val de Loire, la 1^{ère} phase qualificative du Concours Jeunes Talents ce lundi 11 avril avant la finale nationale le 14 novembre prochain à Brest.

Ouvert aux apprentis et jeunes cuisiniers (- de 26 ans) issus de l'apprentissage, au sein d'un restaurant titulaire du titre de Maître Restaurateur, le Concours Jeunes Talents a pour vocation la valorisation de la formation et la promotion de l'excellence et de la gastronomie française.

Théo Guyon - restaurant Le Bergerac (28) - a remporté cette 1^{ère} phase qualificative du concours. C'est dans les locaux du CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loiret à Orléans que les 10 candidats, tous issus de la région Centre-Val de Loire et sélectionnés sur dossier pour cette phase qualificative, ont réalisé un plat pour 4 personnes dans le délai imparti de 2h30 sur le thème :

« Rognons & Ris de Veau en cocotte - purée de pomme de terre & un légume »

Thomas PARNAUD, chef du Grand Monarque à Chartres était l'ambassadeur de cette édition et a su accompagner et conseiller les jeunes pendant l'épreuve.

Les jeunes apprentis talentueux ont été évalués par deux jurys de professionnels, un sur la réalisation en direct, un sur la présentation et la dégustation de leur travail.

Jury dégustation :

- Dégustation : M. Thierry Deraime, Président UMIH 45
- Dégustation : M. Richard Ramos, Député du Loiret
- Dégustation : M. Bruno Fouquier, Directeur Metro
- Dégustation : M. Bruno Goupille, Journaliste
- Dégustation : Mme Valérie Beaudoin, Restaurant le « Cabinet vert »
- Dégustation : M. Patrick Chauvet, Restaurant « Oh Terroir »

Jury technique :

- Technique : Sébastien Arrondeau, restaurant le Grand Saint Benoit
- Technique : Patrice Beaudoin, restaurant le « Cabinet vert »

En route vers la finale

Théo Guyon, vainqueur de cette 1^{ère} phase qualificative affrontera en novembre prochain les vainqueurs des 7 autres phases qualificatives lors de la finale nationale de la 12^e édition du Concours Jeunes Talents Maîtres Restaurateurs. Au programme, un plat et un dessert à réaliser en 4h pour 4 personnes.